



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales, **le mardi 11 mai 2021**, à 19 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le Maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Me Etienne Bergevin Byette, directeur général et greffier et Me Charlotte Gagné, greffière adjointe

2021-05-161

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE MAI 2021 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de mai 2021 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public, tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19, débute à 19 h 01 et se termine à 19 h 06. Madame Sophie Guay et Monsieur Robert Kiricsi présentent une lettre et prennent la parole.

2021-05-162

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2021 - APPROBATION DESDITS PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 avril 2021 et de la séance extraordinaire du 29 avril 2021, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver lesdits procès-verbaux des séances du 13 avril 2021 et du 29 avril 2021.

2021-05-163

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois d'avril 2021 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2021-05)

2021-05-164

SUJET : PROJET PILOTE : SÉCURITÉ AUX POURTOURS DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

Considérant la présentation lors de la Commission de sécurité publique du 10 mai 2021 ;

Considérant la recommandation de mettre en place un projet pilote afin d'augmenter la sécurité aux pourtours de l'école Notre-Dame-de-Lorette ;

Considérant la volonté du conseil de voir un projet pilote déployé à cet endroit, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser les différents services de la Ville à mettre en place un projet pilote conformément à la présentation effectuée lors de la Commission de sécurité publique du 10 mai 2021.

2021-05-165

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois d'avril 2021 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.

2021-05-166

SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – INFRASTRUCTURES – MAI 2021

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiements à effectuer pour le projet de la Caserne-Ateliers

- i. « *Construction Jacques Théorêt inc.* » : la somme de 1 009 708,48 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 11 pour les travaux exécutés jusqu'au 15 avril 2021.

Que cette dépense financée par le **Règlement numéro 901** soit imputée au poste 22.300.20.034.

B) Paiement à effectuer pour le projet de système de déshydratation des boues

- i. « *GBI experts-conseil inc.* » : la somme de 5 691,26 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 5 pour les travaux exécutés jusqu'au 17 avril 2021.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense financée par le surplus réservé « **Projets de réfection d'infrastructures** » soit imputée au poste 22.400.40.086.

C) Paiement à effectuer pour le projet de soutien technique pour travaux d'automatisation

- i. « **WSP Canada inc.** » : la somme de 2 959,46 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 3 pour les travaux exécutés jusqu'au 30 mars 2021.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste 22.400.40.087.

2021-05-167

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2021-04-145 – OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA LOCATION DE DEUX CHARGEUSES-RÉTROCAVEUSES – APPEL D'OFFRES 2021-004

Considérant la résolution 2021-04-145 – Octroi d'un contrat pour la location de deux chargeuses-rétrocaveuses – Appel d'offres 2021-004, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution 2021-04-145 – Octroi d'un contrat pour la location de deux chargeuses-rétrocaveuses – Appel d'offres 2021-004 pour changer les mots « incluant une option de rachat au terme de celle-ci » par les mots « avec possibilité de rachat au terme de celle-ci ».

2021-05-168

SUJET : AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLICS POUR LE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES DE L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE TENNIS AU PARC BELLEVUE

Considérant des préoccupations relatives à la sécurité des citoyens ;

Considérant l'approbation de la Commission des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire du 26 avril 2021, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, madame Line St-Onge, ou le directeur adjoint, monsieur Miguel Faille, à aller en appel d'offres publics pour le remplacement des luminaires de l'éclairage du terrain de tennis au parc Bellevue.

2021-05-169

SUJET : OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA TONTE DE GAZON POUR L'ANNÉE 2021 – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2021-008

Considérant l'appel d'offres sur invitation 2021-008 lancé du 12 au 26 avril 2021 ;

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « *Paysagiste Ottinger* » est conforme aux exigences ;

Considérant les offres reçues et leur analyse par un comité ;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Firmes ayant soumissionnées	Soumission conforme	Coût (taxes incluses)
Paysagiste Ottinger	Oui	28 514,94 \$
Arsenault Service d'entretien de pelouse	Oui	51 738,75 \$

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, Madame Line St-Onge, ou le directeur adjoint, monsieur Miguel Faille, à octroyer un contrat pour la tonte de gazon pour l'année 2021, incluant la possibilité d'une option de renouvellement au terme de celle-ci pour une année supplémentaire, à « *Paysagiste Ottinger* » pour la somme de 28 514,94 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.320.09.659.

2021-05-170

SUJET :

DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 856 - OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION D'UNE DALLE SUR SOL AINSI QUE LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN MUR DE BÉTON ET D'UN ABRI DE TYPE « DÔME » POUR DU SEL DE VOIRIE ET D'ABRASIF AU GARAGE MUNICIPAL – APPEL D'OFFRES 2021-006

Considérant l'appel d'offres 2021-001 lancé du 29 mars au 30 avril 2021 ;

Considérant les offres reçues et leur analyse par un comité:

Firmes ayant soumissionnées	Soumission conforme	Coût (taxes incluses)
Construction Arcade	Oui	598 800,00 \$
Ali Construction Inc.	Oui	787 536,38 \$

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « *Construction Arcade* » est conforme aux exigences, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, Madame Line St-Onge, ou le directeur adjoint, monsieur Miguel Faille, à octroyer un contrat pour la conception et construction d'une dalle sur sol ainsi que la fourniture et l'installation d'un mur de béton et d'un abri de type « dôme » pour du sel de voirie et d'abrasif au garage municipal, à « *Construction Arcade* » pour la somme de 598 800,00 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 856 soit imputée au poste comptable 22.300.20.035.

2021-05-171

SUJET :

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES VOIES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 – APPEL D'OFFRES 2021-005

Considérant la résolution 2021-02-046 autorisant un appel d'offres public ;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant l'appel d'offres 2021-005 lancé du 24 mars au 7 avril 2021 ;

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « *Les entreprises Canbec Construction inc.* » est conforme aux exigences ;

Considérant les offres reçues et leur analyse par un comité:

Firmes ayant soumissionnées	Soumission conforme	Coût (taxes incluses)
Les Entreprises Canbec Construction inc.	Oui	1 306 640,43 \$
Roxboro Excavation inc.	Oui	1 879 951,40 \$
Pavages d'Amour inc.	Oui	2 738 980,44 \$

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, Madame Line St-Onge, ou le directeur adjoint, monsieur Miguel Faille, à octroyer un contrat pour le déneigement des voies publiques pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024, auprès de « *Les Entreprise Canbec Construction inc.* », plus bas soumissionnaire conforme, selon les termes et conditions spécifiés au cahier des charges pour la somme de 1 306 640,43 \$, toutes taxes incluses comme suit :

pour 2021-2022 435 546,81 \$, taxes incluses ;
pour 2022-2023 435 546,81 \$, taxes incluses ;
pour 2023-2024 435 546,81 \$, taxes incluses.

avec possibilité de deux années de prolongation renouvelables une année à la fois avec une majoration selon l'I.P.C. région de Montréal, applicable à la date de renouvellement du contrat.

Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.330.00.521.

2021-05-172

SUJET :

DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 856 - OCTROI D'UN MANDAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR L'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT, LE MUR ANTI-BRUIT ET LA VOIE D'ACCÈS DE LA CASERNE-ATELIERS

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et infrastructures, madame Line St-Onge, ou le directeur adjoint, monsieur Miguel Faille, à octroyer un mandat pour des services professionnels en ingénierie pour l'élaboration des plans et devis pour les travaux d'aménagement du stationnement, le mur anti-bruit et la voie d'accès de la Caserne-Ateliers, suivant recherche de prix, auprès de « *Shellex Groupe Conseil Inc.* » pour la somme de 39 719,63 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 856 soit imputée au poste comptable 22.300.20.035.



VILLE DE PINCOURT

No de résolution
ou annotation

2021-05-173

SUJET : DÉPENSE À MÊME LE SURPLUS RÉSERVÉ
« INFRASTRUCTURES » - HONORAIRES PROFESSIONNELS DANS
LE CADRE DU PROJET DE DESIGN URBAIN DE LA RUE
SHAMROCK

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la dépense finale en honoraires professionnels auprès de la
firme « BC2 Groupe Conseil inc », dans le cadre du projet de design
urbain de la rue Shamrock, pour la somme de 7 001,98 \$, toutes taxes
incluses.

Que cette dépense payée à même le surplus réservé soit imputée au
poste 22-300-10-072.

2021-05-174

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2021-04-147 – MANDAT POUR
LE PROJET DE LIGNE VERTE – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
PROFESSIONNEL PAR LE BIAIS D'UN TECHNICIEN EN
ENVIRONNEMENT – SOLUTIONS ALTERNATIVES
ENVIRONNEMENT INC.

Considérant la résolution 2021-04-147 – Octroi d'un mandat à la firme
« SAE – Solutions alternatives environnement inc. », il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution 2021-04-147 – Mandat pour le projet de Ligne
Verte – Service d'accompagnement professionnel auprès de la firme
« SAE – Solutions alternatives environnement inc. » pour en changer le
montant de 24 736,87 \$, par le montant de 45 945,45 \$, toutes taxes
incluses.

2021-05-175

SUJET : APPROBATION DES PROJETS I21456, I21468 ET FTTH-I21456 DE
BELL CANADA

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation des projets I21456, I21468 et FTTH-I21456 de
Bell Canada concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la
Ville de Pincourt.

2021-05-176

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL –
AVRIL 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme
suit :

Commission de sécurité publique

- 12 avril 2021



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Commission de développement social, des services communautaires, loisirs et culture

- 19 avril 2021

Commission de développement durable

- 20 avril 2021

Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire

- 26 avril 2021

2021-05-177

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 838-04 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 838 – RÈGLEMENT DE COMPÉTENCES À CERTAINS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Monsieur le conseiller Alexandre Wolford annonce qu'un règlement modifiant le règlement 838 sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2021-05-178

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-23 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 780, TEL QU'AMENDÉ

Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel dépose le projet de règlement numéro 780-23 intitulé *Règlement modifiant le règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

2021-05-179

SUJET : DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 846-5

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le directeur général et greffier, Me Etienne Bergevin Byette, dépose un procès-verbal de correction du Règlement numéro 846-5 puisqu'une simple erreur de numérotation apparaissait de façon évidente à la lecture de ce dernier.

2021-05-180

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 910 – RELATIF AU DÉNEIGEMENT DES ALLÉES ET DES AIRES DE STATIONNEMENT PRIVÉES PAR DES ENTREPRENEURS

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 910 lors de la séance ordinaire du 13 avril 2021, sous le numéro de résolution 2021-04-151, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le *Règlement numéro 910 – relatif au déneigement des allées et des aires de stationnement privées par des entrepreneurs*.

De faire parvenir une copie du règlement à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2021-05-181

SUJET : ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-23 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 780, TEL QU'AMENDÉ

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Premier Projet de *Règlement numéro 780-23 – modifiant le règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé* afin d'autoriser les potagers en cour avant et d'agrandir la zone C3-01.

De faire parvenir une copie du premier projet de règlement à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Qu'une consultation écrite sur ce projet de règlement soit tenue du 13 au 28 mai 2021.

2021-05-182

SUJET : ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 780-22 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE
PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
NUMÉRO 780, TEL QU'AMENDÉ

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 780-22 lors de la séance ordinaire du 9 mars 2021, sous le numéro de résolution 2021-03-104 ;

Considérant l'adoption du premier projet de règlement 780-22 lors de la séance ordinaire du 13 avril 2021, sous le numéro de résolution 2021-04-153 ;

Considérant la tenue de la première consultation écrite du 16 avril au 3 mai 2021, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Deuxième Projet de *Règlement numéro 780-22 – modifiant le règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé.*

De faire parvenir une copie du deuxième projet de règlement à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2021-05-183

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 784-04 – MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 784 D'ADMINISTRATION DES
RÈGLEMENTS D'URBANISME, TEL QU'AMENDÉ

Considérant l'adoption du premier projet de règlement 784-04 lors de la séance ordinaire du 9 mars 2021, sous le numéro de résolution 2021-03-107 ;

Considérant la tenue de la première consultation écrite du 12 au 29 mars 2021 ;

Considérant l'adoption du deuxième projet de règlement 784-04 lors de la séance ordinaire du 13 avril 2021, sous le numéro de résolution 2021-04-154 ;

Considérant la tenue de la deuxième consultation écrite du 16 avril au 3 mai 2021 au cours de laquelle aucune demande valide de



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

participation à un registre référendaire n'a été déposée par les personnes habiles à voter de Pincourt, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le *Règlement numéro 784-04 – modifiant le règlement numéro 784 d'administration des règlements d'urbanisme, tel qu'amendé* de manière à ce que le texte de l'article 41 (4°) fasse également référence au règlement de lotissement.

De faire parvenir une copie du règlement à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2021-05-184

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 779-02 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 779, TEL QU'AMENDÉ

Considérant l'adoption du premier projet de règlement 779-02 lors de la séance ordinaire du 9 mars 2021, sous le numéro de résolution 2021-03-106 ;

Considérant la tenue de la consultation écrite du 12 au 29 mars 2021 ;

Considérant l'adoption du deuxième projet de règlement 779-02 lors de la séance ordinaire du 13 avril 2021, sous le numéro de résolution 2021-04-155, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le *Règlement numéro 779-02 – modifiant le règlement de lotissement numéro 779, tel qu'amendé* de manière à assurer que les projets de redéveloppement soient soumis à l'obligation de verser une contribution pour fins de parc.

De faire parvenir une copie du règlement à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2021-05-185

SUJET : NOMINATION D'UN OFFICIER RESPONSABLE DE L'APPLICATION DE DIVERS ARTICLES DES RÈGLEMENTS 803, 806, 841, 846, 868, 886, 891 ET 900

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser madame Maude Lavigne, à appliquer les divers articles des règlements 803, 806, 841, 846, 868, 886, 891 et 900 et à donner, pour et au nom de la Ville de Pincourt, des constats d'infraction le cas échéant.

2021-05-186

SUJET : SOUTIEN AU RECENSEMENT 2021 DE STATISTIQUE CANADA

Considérant qu'en plus d'éclairer les politiques publiques, les données du recensement sont nécessaires à la planification des écoles, des hôpitaux, des garderies, des services aux familles, du transport en commun et de la formation pour acquérir des compétences nécessaires à l'emploi ;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que les données du recensement appuient de nombreux programmes municipaux liés à l'infrastructure et aux transports publics et servent à mesurer les objectifs environnementaux et de développement durable du Canada ;

Considérant que les données recueillies dans le cadre du Recensement de 2021 éclaireront bon nombre de décisions stratégiques en matière d'économie et de santé qui devront être prises par tous les ordres de gouvernement au cours des mois et des années à venir, alors que la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir des répercussions sur la vie des Canadiens, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le Conseil municipal de la Ville de Pincourt soutienne le Recensement de 2021 et encourage toutes les personnes qui y résident à remplir le questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent les programmes et les services au profit de notre collectivité.

2021-05-187

SUJET : MODIFICATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 911

Considérant que la Ville de Pincourt a décrété, par le biais du Règlement d'emprunt 911, décrétant un emprunt de 7 200 000 \$ pour la réfection des infrastructures de rue (Cherrystone et autres), il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le troisième « considérant » du règlement numéro 911 soit remplacé par le suivant : « CONSIDÉRANT que la Ville de Pincourt désire se prévaloir du pouvoir prévu au 1^{er} paragraphe de l'alinéa 3 de l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes* ;

Que l'article 3 du règlement numéro 911 soit remplacé par le suivant :
« Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisation pour les travaux précités pour une somme totale de 7 200 000 \$ pour les fins du présent règlement tel qu'il appert de l'annexe A » ;

Que l'article 4 du règlement numéro 911 soit remplacé par le suivant :
« Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 7 200 000 \$ sur une période de vingt (20) ans ;

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 34 et s'est terminée à 19 h 40.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à seance@villepincourt.qc.ca



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2021-05-188

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 41, de lever la Séance ordinaire du 11 mai 2021.



YVAN CARDINAL
MAIRE



ME ETIENNE BERGÉVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER